

J'ai fait savoir aux organisateurs de la campagne du ruban blanc—car je suppose qu'ils ont l'intention d'en faire un événement annuel—que je suis tout à fait disposée à présenter une demande en ce sens. J'espère que cette affaire sera réglée avant que la campagne ne soit lancée l'an prochain.

Je voudrais faire une autre observation, madame la Présidente. Étant donné que nous sommes aujourd'hui vendredi, les militaires ne sont pas en uniforme, à Ottawa, et un bon nombre d'entre eux portent un ruban blanc.

• (1140)

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Madame la Présidente, je crois comprendre que la ministre associée et le ministre de la Défense nationale ont le pouvoir de faire une déclaration autorisant le port d'un ruban blanc pour sensibiliser les gens à la violence faite aux femmes et pour honorer la mémoire des femmes qui ont été tuées en cette journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Nous avons également appris que les gens de la télévision se sont vu refuser le droit de porter le symbole, un ruban blanc. Les autorités expliquent qu'elles n'utilisent aucun signe apparent qui risquerait de leur faire perdre leur position de neutralité. Qu'entend-on par position de neutralité? On ne peut pas rester neutre face à ce problème. Il ne s'agit pas là d'une campagne politique. Quelle serait l'autre côté de la médaille.

Est-ce que la ministre va faire le nécessaire pour favoriser une plus grande liberté et une plus grande participation à la campagne du ruban blanc? Va-t-elle écrire aux médias nationaux, à tout le moins pour leur faire connaître son opinion et les inviter à offrir aux journalistes l'occasion de manifester leur solidarité envers les femmes?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, si je comprends bien, les promoteurs de la campagne du ruban blanc sont un groupe d'hommes très honorables de toutes les conditions sociales, qui sont désireux d'exprimer leur engagement face au phénomène de la violence faite aux femmes. J'y vois un bon moyen de susciter la compréhension qu'il faut pour aborder ce genre de problème.

Si l'on veut vraiment atteindre la population, ces gens sont très bien placés, à mon sens, pour assurer l'interaction. Certes, j'appuie cette démarche. Toutefois, j'imagine que les hommes qui font partie de ce mouvement et qui participent à cette campagne voudront faire connaître leurs inquiétudes et leurs points de vue aux institutions

nationales, aux radiodiffuseurs et à l'ensemble de la société.

* * *

LE PONT BLUE WATER

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Madame la Présidente, je voudrais que, par votre entremise, le ministre du Revenu national sache que le pont international Blue Water voit grossir sans cesse le nombre des véhicules qui l'empruntent. Il serait également bon qu'il sache que cette situation est attribuable à l'accroissement du transport par camion, de la circulation commerciale et du tourisme. En fait, le volume de circulation est tel qu'on songe à construire une deuxième travée.

Les embouteillages que nous connaissons sont dus aux précontrôles douaniers. L'Administration du pont Blue Water est prête à ériger d'autres cabines et postes de précontrôle.

Le ministre peut-il veiller à ce que son ministère prenne immédiatement les dispositions nécessaires pour assurer la formation et l'embauche des douaniers dont nous avons besoin pour faciliter la circulation sur le pont Blue Water. Le ministre ayant pris bien des mesures utiles dans le passé, je réclame son aide pour les années à venir.

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Madame la Présidente, je suis sensible à l'intérêt que le député manifeste pour cette question très importante.

Il m'a déjà saisi de cette question, et depuis, de nombreuses améliorations ont été apportées au pont Blue Water, entre autres l'embauche de douaniers supplémentaires.

Toutefois, si l'Administration du pont se propose d'augmenter le nombre de cabines ou de voies, nous examinerons le dossier. S'il faut embaucher d'autres douaniers pour ces cabines, nous interviendrons de façon positive.

* * *

LE CHÔMAGE

M. Sergio Marchi (York—Ouest): Madame la Présidente, ma question s'adresse au premier ministre suppléant.

Alors que le taux de chômage dans le Grand Toronto reste relativement stable à un niveau alarmant de 10 p. 100, le taux réel pourrait être beaucoup plus élevé encore, puisque 14 000 Torontois ont quitté la population active en novembre seulement. Ce sont des gens qui ne